

Limites de la démocratie directe

SOUVENT LES INITIATIVES populaires contribuent à stimuler le débat politique. Elles bousculent l'agenda en imposant des thèmes négligés par les partis et les autorités. Même si elles sont rejetées en votation, elles préparent le terrain pour des solutions innovatrices. Bref, le droit d'initiative apporte l'oxygène indispensable à un système politique guetté par l'immobilisme.

Cette qualité ne vaut pas dans tous les cas. Dans le dossier du génie génétique, par exemple, l'initiative lancée par l'Appel de Bâle a contribué à figer des positions inconciliables plutôt qu'elle n'a éclairé les enjeux et les problèmes liés à ce nouveau pouvoir de l'homme sur la vie. Il n'est que d'observer la campagne lancée depuis plusieurs

mois déjà et qui table avant tout sur la peur. Pour les uns, peur que la dissémination des organismes génétiquement modifiés ne perturbe l'équilibre écologique et n'affecte la santé humaine. Pour les autres, peur que la renonciation à ces nouvelles techniques ne nous laisse désarmés face à des maladies aujourd'hui incurables.

En politique comme ailleurs la peur est mauvaise conseillère. Point n'est besoin de disposer de compétences scientifiques étendues pour comprendre que le génie génétique comporte tout à la fois des avantages indéniables et des risques certains. Un scrutin populaire qui ne laisse de choix qu'entre l'adhésion

ou le rejet ne permet pas d'affronter sereinement un tel problème. La Constitution, parce qu'elle établit des règles fixes difficilement modifiables, n'est pas le lieu adéquat pour trancher de manière catégorique.

Initiative ou pas, le génie génétique continuera de se développer. Si nous lui barrons la route, ce développement se fera ailleurs et nous n'hésiterons pas, le cas échéant, à profiter de ses découvertes. Plutôt que de nous déchirer abstraitement sur le principe, c'est du processus de contrôle qu'il faut débattre. Déjà le Parlement a édicté des dispositions législatives qu'il

L'initiative pour la protection génétique a contribué à figer des positions inconciliables

complètera probablement d'ici l'an prochain.

Cela ne suffit pas. Les incertitudes et l'enjeu éthique que recèle le génie génétique exigent

une approche nouvelle, des modes de participation originaux aptes à garantir le contrôle démocratique d'un domaine à la fois complexe et en constante évolution. Pour être efficace, ce contrôle implique une évaluation permanente de l'impact des applications du génie génétique et un suivi dans l'appréciation des enjeux toujours nouveaux de cette discipline. Certains pays ont institué des conférences de consensus réunissant experts et laïcs (voir en page 2). Pourquoi ne pas admettre que, dans certains domaines, les formes traditionnelles de la démocratie directe ont atteint leurs limites et ne pas tenter l'expérience en Suisse? JD

La conférence de consensus est une alternative

EN INTERDISANT TOUTE une série d'applications de la biotechnologie, l'initiative Pour la protection génétique ne contribue en rien à résoudre les problèmes posés par le génie génétique. Le comité central du Parti socialiste, toujours animé d'un bel esprit démocratique, a pris la décision, dans une séance réunissant seulement une quarantaine de personnes (sur 100 membres), d'apporter son appui à cette initiative; il prétend qu'une fois cette dernière acceptée par le peuple le débat pourra s'ouvrir. C'est une illusion. Lorsque les positions se sont cristallisées, alimentées souvent par des préjugés, il paraît difficile de renouer les fils du dialogue. C'est donc avant que ne s'imposent des avis aussi tranchés que peu fondés qu'il faut ouvrir le débat.

Rencontre de spécialistes et de laïcs

Aux États-Unis, la pratique de la conférence de consensus est bien connue dans le domaine médical. La méthode consiste à faire débattre des experts sur des questions litigieuses jusqu'à ce qu'un consensus soit atteint. Cette approche a été reprise au Danemark en y associant des laïcs. Durant trois jours ces derniers interrogent les scientifiques, puis émettent un avis qui reflète les points sur lesquels il y a un consensus entre les participants.

La Hollande a expérimenté cette démarche à propos des modifications génétiques sur les animaux. Le recrutement des participants s'est fait par voie de presse. Seize personnes, huit femmes et huit hommes, ont été retenues de manière à refléter les différentes classes d'âge, les régions du pays et la diversité des niveaux de formation.

Ce groupe s'est réuni durant deux week-ends pour se familiariser avec la matière, choisir les experts et formuler les questions à leur poser. Le débat public, suivi par 150 personnes environ, a duré trois jours. À son terme, les laïcs n'ont pu définir une position commune. L'Office pour l'évaluation des choix technologiques a transmis au Parlement le compte rendu des débats et les conclusions divergentes du groupe, accompagnés de plusieurs études d'impact des manipulations génétiques sur les animaux. *jd*

L'éthique de l'éditeur

LA MORT TRAGIQUE de Lady Diana, qui pour son malheur est montée dans une voiture roulant en ville de Paris à 200 km/h et conduite par un chauffeur ayant 1,75 gramme d'alcool dans le sang, a suscité une sur-enchère éditoriale.

Le cœur et le porte-monnaie

24 heures s'est distinguée, cadrant en noir toute sa «une» sous le titre accusateur: «Nous avons tué Diana». Gian Pozzy, rédacteur en chef, écrit: «On n'en serait pas là si les médias ne comptaient pas dans leurs rangs un certain nombre d'éditeurs avec un porte-feuille greffé à la place du cœur. Des

journaux prêts à payer des centaines de milliers de francs pour des images volées à l'intimité d'un couple qui aspire parfois, tout simplement, à la tranquillité de l'anonymat. C'est évidemment poser la question de l'éthique de l'éditeur; quand le marché seul commande, eh bien, le marché réclame des images de Diana et de Dodi.» Mais il n'y a pas que les images. Qui a oublié l'interception d'une conversation privée téléphonique entre la Princesse de Galles et son amant, en 1993? *Le Matin* s'en était régalé. Il avait même ouvert une ligne téléphonique permettant d'entendre l'enregistrement. Mais qui donc édite et *Le Matin* et 24 heures? *ag*

TIRÉ DE DP 1128, DU 27 MAI 1993

La condamnation du téléphone-Matin

ON CONNAÎT l'intérêt manifesté par *Le Matin* pour les aléas de la famille royale britannique. L'année dernière, le quotidien boulevardier romand publiait des photos de la duchesse d'York en vacances, prises à l'intérieur d'une propriété privée; le même journal offrait à ses lecteurs la possibilité d'écouter, enregistrée sur répondeur, une conversation téléphonique de la princesse de Galles datant de plusieurs années (10000 appels).

DP s'étonnait de l'impunité de telles pratiques dans son éditorial du 3 septembre (DP n° 1094), alors que la protection de la sphère privée des citoyens est devenue une revendication qui influence jusqu'à la formulation – ou la non-formulation – des questions du recensement officiel de la population.

Le bulletin de l'Association vaudoise des journalistes nous apprend que le cas du *Matin* a été soumis au Conseil d'ordre professionnel à la suite d'une plainte déposée par Ph. Barraud et C. Muret. L'organe de surveillance conclut à la violation de la Déclaration des droits et devoirs des journalistes [...] qui impose de «respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire».

Le fait que d'autres journaux, notamment anglais, aient publié ces «informations» n'autorise pas pour autant

à les reproduire sans autre: «Une balance des intérêts en présence doit nécessairement intervenir, soit une comparaison entre l'intérêt de la société à connaître des faits graves et d'autre part l'intérêt qu'a toute personne à ce que sa vie privée, ses relations, ses conversations téléphoniques restent à l'abri des indiscretions». Et le Conseil de poursuivre: «Un tel comportement exclusivement dicté par des préoccupations commerciales est incompatible avec les règles déontologiques de la profession».

Ce genre de jugement est indispensable comme repère pour la profession et comme garant du respect d'une certaine éthique professionnelle. Mais il ne faut pas se faire d'illusions: la condamnation n'est que morale et il est évident que *Le Matin* n'hésiterait pas à renouveler le coup s'il devait correspondre à son intérêt commercial. Il n'aurait d'ailleurs aucune peine à convaincre ou à contraindre ses journalistes à écrire sur de pareils sujets: les emplois sont bien trop précieux pour que la résistance soit permise.

Enfin, cette procédure reste strictement confidentielle: pourquoi les journaux qui relatent les différends surgissant chez les banquiers ou les assureurs, ne le feraient pas aussi pour eux-mêmes? *pi*

Disqualifier pour mieux écraser

Auparavant, «la meilleure manière de tuer un homme [était] de le payer à ne rien faire» (Félix Leclerc). Aujourd'hui on y ajoute les insultes.

EN AFFIRMANT QU'UN tiers des chômeurs est constitué d'alcooliques et de drogués et un autre tiers de tire-au-flanc, Volker Kind, directeur suppléant de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) a fait la une de l'actualité estivale.

Point n'est besoin d'une formation supérieure pour comprendre que, même en faisant abstraction des alcooliques – et rien n'indique qu'ils sont moins nombreux à l'OFIAMT que parmi les chômeurs –, la persévérance d'un chômeur à trouver un emploi ne crée pas de poste de travail. Tout au plus, s'il accepte n'importe quelle condition, remplacera-t-il un travailleur trop cher ou trop âgé.

Avec l'affirmation péremptoire de Volker Kind, on touche à l'une des constantes de la stratégie politique: les forts ne se contentent pas d'écraser les plus faibles, il faut encore qu'ils les disqualifient. Ainsi se forgent-ils une bonne conscience et facilitent-ils le choix d'une opinion publique partagée

entre la solidarité et l'intérêt personnel. Si les chômeurs sont paresseux ou alcooliques, c'est une mauvaise action que de leur venir en aide.

Combat sur deux fronts

Les tenants de la pensée unique en matière économique mènent aujourd'hui le combat du chômage sur deux plans. D'abord diminuer le coût de l'aide aux chômeurs qui pèse lourdement sur le budget des collectivités publiques et des entreprises, d'où la nécessité de gagner le référendum contre la réduction des indemnités de chômage. Et surtout abaisser le coût du travail; dans ce sens le chômage actuel, même s'ils ne l'ont pas voulu, leur convient fort bien, qui permet de faire pression sur les salaires et les cadences de travail. Dans ces conditions, on comprend mieux qu'en Europe aucune mesure sérieuse n'ait été envisagée pour créer des emplois.

Malgré des analyses concordantes sur l'impact négatif des charges so-

ciales sur le facteur travail, aucune solution de substitution n'a été appliquée. Rien de sérieux à signaler non plus au plan des mesures macroéconomiques qui favoriseraient une relance axée sur l'emploi. Pour être efficaces, ces mesures devraient être coordonnées avec des opérations microéconomiques mobilisant petits et moyens entrepreneurs et collectivités publiques.

Quelle que soit l'évolution de la conjoncture, le chômage reste le problème majeur de cette fin de siècle. Il détruit des femmes et des hommes, surtout de jeunes, des personnes de plus de 45 ans, les moins qualifiés. Les médias nous saoulent d'innovations technologiques et claironnent l'entrée dans un nouveau millénaire. Ne voit-on pas qu'en Europe, sur le plan social, le siècle à venir sera tout aussi sauvage et brutal que le 19^e?

Grâce à des affirmations comme celles de Volker Kind, une partie importante de l'opinion s'habitue à ce «nouveau Monde». cb

FUSION DES QUOTIDIENS

Mort et renaissance d'un journal

LA DISPARITION DU *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne* est ressentie comme un appauvrissement du patrimoine. De nombreux intellectuels dans un manifeste ont souligné cette comparaison: lorsque le patrimoine s'incarne physiquement dans un monument, on se soucie de sa maintenance. Mais lorsqu'il s'agit d'un monument fait non pas de pierres, mais de pierres vives, pourquoi cette indifférence?

La première question est pourtant celle de la viabilité financière, à moins qu'on imagine une intervention de l'État, ce qui serait incongru en matière de presse, et plus encore pour un journal qui défend le libéralisme. Or *Journal de Genève* et *Nouveau Quotidien* ont démontré, par chiffres rouges, la difficulté de faire vivre, dans le lectorat li-

mité de la Suisse romande, deux journaux de qualité concurrents. Non seulement les déficits, mais encore le stress imposé aux deux rédactions révélait des conditions épuisantes, insoutenables sur la durée.

Ce qui donc paraît essentiel dans la perspective de la fusion, ce sont les conditions d'indépendance du nouveau journal. La première condition est le refus d'une mainmise majoritaire d'Edipresse. Que cet éditeur ne prenne comme annoncé que le 47% du capital du journal n'est pas une garantie suffisante. En face de lui se trouve un actionnariat dispersé; il est facile d'imaginer qu'à terme le rachat d'un 4% supplémentaire ne poserait aucun problème. Il faut donc prévoir dans les statuts mêmes de la SA l'impossibilité pour un actionnaire de disposer de

plus de X pour-cent des voix. On peut imaginer aussi que la Commission de la concurrence impose cette clause.

La deuxième condition est l'élaboration d'une charte rédactionnelle rendue publique (voir DP 1306). Elle devrait garantir l'indépendance de la rédaction face à l'éditeur, préciser les processus de nomination des rédacteurs et les responsabilités dans la détermination de la ligne du journal.

Enfin le choix du titre n'est pas indifférent. *Nouveau Journal* est très banal. Pourquoi exclure *Nouveau Journal de Genève*? La localisation ne nuit pas au rayonnement romand du nouveau produit, pas plus que Zurich ne nuit à la diffusion large de la NZZ. Et cette concession créerait un climat plus détendu, favorable au lancement.

ag

Comment suivre vos députés, pas à pas?

Le bon fonctionnement de notre démocratie suppose la compréhension des procédures par ailleurs fort complexes. Internet peut être un puissant outil pédagogique et informatif. Visite.

ON LE SAIT, le citoyen helvétique se passionne moins que ses voisins européens pour les élections. C'est qu'il dispose des instruments de démocratie directe qui lui permettent à l'occasion de désavouer ses députés. Il faut dire aussi que la plupart des médias n'offrent qu'une médiocre couverture des débats parlementaires. D'où l'intérêt d'un nouveau site proposé sur Internet, pour l'instant en allemand, par le quotidien zurichois *Tages Anzeiger* (<http://www.politics.ch>).

Votes et listes nominatives

On y trouve une fiche très complète sur chacun des 246 membres de l'Assemblée fédérale. La banque de données peut aussi être interrogée par critères. La réponse apparaît alors sous forme d'un hémicycle, la place de chaque député répondant au (x) critère (s) choisi (s) se colore en fonction de son parti. Au-dessous de l'image on peut consulter la liste nominative des parlementaires concernés. Ainsi on constate au premier coup d'œil que les députés disposant d'un revenu inférieur à 120 000 francs se répartissent également entre la gauche et la droite.

Pour seize votes importants intervenus au cours de la présente législature, la banque de données indique le comportement des parlementaires et donne une brève indication sur le thème du vote. L'utilisateur peut également voter et l'ordinateur lui indique de quels députés il est proche.

Un outil fort utile pour l'éducation civique

Un autre chapitre est consacré au système politique. Un schéma en trois dimensions symbolise le processus de décision en Suisse. En cliquant sur les différents acteurs et phases de ce processus, on obtient une explication sommaire et surtout des liens utiles à consulter pour qui veut se tenir au courant d'une mécanique souvent complexe et obscure. Ainsi, à partir des « commissions parlementaires », on peut obtenir la composition de celles-ci; la « procédure de consultation » renvoie aux consultations en cours et aux sites des principales organisations éco-

nomiques et sociales. Sous « médias », considérés comme un acteur du processus, figure la liste des quotidiens, hebdomadaires, radios et TV disposant d'un site Internet et qui peuvent être ainsi directement atteints.

Bref un outil fort utile pour l'éducation civique, mais aussi pour les journalistes et tous les citoyens et citoyennes curieux. jd

En coulisses

CHAQUE ANNÉE, L'OCDE publie un rapport – non signé – sur la situation et les perspectives économiques dans chacun des pays membres. Pour la Suisse, on sait que le rapport est dû depuis une décennie à la plume alerte et clairvoyante d'un secrétaire appelé Helmut Ziegelschmidt, qui sait tout sur la conjoncture helvétique et ne se prive pas de critiquer – avec l'aval de l'administration fédérale – les erreurs durables de la BNS (trop longtemps trop restrictive), des banques (timorées en matière de crédits à l'investissement) et même des citoyens (refus de l'EEE et de diverses réformes financières). Le prix de tant d'erreurs: la Suisse détient le triste record des occasions de reprise manquées dans les années 90. Elle a fait encore plus mal que la Belgique et le Japon, et même deux fois plus mal que la France et l'Italie. En tête du classement, les plus malins, dans l'ordre: la Norvège, les USA, l'Irlande, l'Australie et les Pays-Bas.

RÉDACTRICE DU JOURNAL de l'Association suisse des Employés de banque et observatrice attentive des conditions de travail qui leur sont offertes, Marie-France Goy signale que « les restructurations dans des secteurs à forte concentration de main-d'œuvre féminine semblent s'être affaiblies en 1996 ». En effet, tandis que les employées voyaient leur nombre légèrement augmenter (+ 79 unités), les effectifs masculins diminuaient de 2103 unités au cours de l'an dernier.

Chômage et inventivité de l'économie solidaire

Dans la débâcle qui accompagne la mondialisation, les regards restent braqués sur le panorama macroéconomique. Des expériences se développent néanmoins, qui modifient des réalités locales et qui promeuvent d'autres fonctionnements. Exemples français.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE mondiale nous touche durement, bouleverse notre quotidien en même temps qu'elle tend à nous ôter tout espoir et toute perspective de fonctionnements différents. Obnubilés par les calamités qui tombent – comme du ciel – nous courons le risque de rester prisonniers d'une seule logique.

Or, contre des fléaux comme le chômage, des initiatives sont prises qui y répondent, partiellement et localement il est vrai. Mais, outre les améliorations qu'elles apportent aux individus, elles expérimentent et préfigurent aussi des pistes possibles, qui intègrent dans les exigences économiques la nécessité des valeurs sociales. Ces tentatives pratiques sont autant de réflexions qui autorisent, paradoxalement, une critique du caractère prétendument *naturel* des catastrophes.

En France sinistrée

Début 1986, dans le Nord-Pas-de-Calais, les temps ne sont pas euphoriques: la construction navale coule, la sidérurgie se liquéfie, l'industrie textile se défait, – le taux de chômage taquine les 14%.

Une expérience avait bien tenté de réunir des chômeurs de longue durée avec des cadres et des techniciens, afin de mettre sur pied des travaux réellement utiles et «porteurs de solutions humaines». Le financement était assuré par le mouvement Cigale (Clubs d'investissement pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne), mais les prêteurs étaient si peu nombreux et les fonds si limités que la structure présentait d'inquiétantes faiblesses.

Pour assurer une meilleure assise financière, une «société coopérative anonyme de placement à risques» est constituée: Autonomie et Solidarité. Au départ 1300 actionnaires, «actionneurs» comme ils préfèrent s'appeler, qui viennent de milieux divers: du monde industriel aux retraités, en passant par un archevêque et des ouvriers.

Autonomie et Solidarité soutient des entreprises qui correspondent à des critères précis: l'organisation et le fonctionnement doivent être démocratiques; le processus de production doit se montrer économe en ressources naturelles; les relations de solidarité internes et externes doivent être privilégiées. De plus, la moitié des investissements se porte sur de nouvelles entreprises et la moitié des emplois est destinée à des personnes en fin de droits. Les prêts consentis le sont pour une durée de cinq ans.

La structure de cette société est en parfaite conformité avec ses projets. C'est ainsi qu'à côté d'un Directoire, de cinq membres, se tient un Conseil de surveillance de douze membres. Et qu'à côté de permanents qui évaluent les projets, des «accompagnateurs de projets» apportent leur assistance. De même, des «parrains» sont responsables du suivi de l'entreprise et des experts juridiques et financiers apportent leurs compétences.

Utilité, inventivité, diversité

Les entreprises qui bénéficient des services d'Autonomie et Solidarité témoignent d'une grande diversité et d'une inventivité étonnante:

- Flandre-Ateliers emploie des handicapés qui ne pourraient pas être intégrés à une entreprise normale, assure des services d'entretien de locaux, de contrôle-qualité de produits, de conditionnement industriel et de marketing téléphonique. Sa forme juridique est une société anonyme coopérative avec conseil de surveillance et directoire. Ce croisement entre la SA traditionnelle et la coopérative donne un hybride où chaque actionnaire dispose d'une seule voix, indépendamment de son apport financier.

- Dans un tout autre domaine, deux inventeurs parisiens ont combiné écologie, innovation et souci pour l'emploi. Ils transforment des triporteurs Vespa-Piaggio, rachetés aux communes et aux administrations, en véhicules

électriques, – cela au mépris d'une rentabilité maximale, puisqu'ils mettent l'accent sur un nombre élevé de postes de travail. Les véhicules sont proposés à des services municipaux.

- Avec un champ d'action qui dépasse l'Hexagone, Andines est une entreprise de commerce équitable, qui travaille avec des artisans latino-américains, en excluant ceux qui ne prêtent pas suffisamment d'attention aux cultures vivrières, ni à l'environnement naturel, ou qui payent mal leurs employés.

- Parmi les autres projets soutenus se trouvent des entreprises de confection de vêtements, de courses express par scooter, de culture de plantes d'appartement «in vitro», et un abattoir communal menacé de disparition et réorganisé en coopérative.

Depuis un premier bilan, en 1993, Autonomie et Solidarité a vu le nombre de ses actionnaires s'élever à deux mille, pour un capital de plus de neuf millions de francs français. Les comptes sont équilibrés et les pertes dues aux projets en échec sont compensées par ceux qui se portent bien. Une quarantaine de bénévoles et un permanent à mi-temps font tourner la coopérative. Celle-ci lance un nouveau projet ce mois: la Caisse solidaire, basée sur une épargne rémunérée. *cp*

Le capital au risque de la solidarité, Une épargne collective pour la création d'entreprises employant des jeunes et des chômeurs de longue durée, FPH, 1993.

LA FONDATION CHARLES LÉOPOLD Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) est une fondation de droit suisse. Sa réflexion est centrée sur les liens entre l'accumulation des savoirs et le progrès de l'humanité dans sept domaines: avenir de la planète, promotion et rencontre des cultures, innovation et changement social, rapports entre État et Société, agricultures paysannes, lutte contre l'exclusion, construction de la paix. La FPH publie ou copublie ouvrages et dossiers.

L'implantation socialiste dans les cantons

Le fédéralisme oblige à des analyses électorales canton par canton.

Exemple avec l'implantation du Parti socialiste.

LE COMPARTIMENTAGE SUISSE contraint l'observateur politique à analyser canton par canton la force des partis. Il y a une géopolitique helvétique.

Quels sont par exemple les bastions et les déserts du parti socialiste? Certes on sait à vue qu'il est plus fort dans les zones urbaines, les cantons à tradition protestante, qu'il a pénétré difficilement en Suisse centrale. Mais les préjugés sont parfois déformants; on croit volontiers aussi qu'il est puissant là où il parle fort!

Presque partout minoritaire

Le *Service de presse* du 14 août du Parti socialiste suisse a établi un recensement du nombre de députés socialistes dans les parlements cantonaux. Il est intéressant d'en tirer un classement d'implantation. Préalablement il faut constater que nulle part il est en situation de majorité absolue, que presque partout il est en position minoritaire, dans la mesure où les partis du centre-droit sont unis par des ententes «bourgeoises». Enfin il faut tenir compte des cantons où à la gauche du P.S. sont organisés des partis qui mordent sur son électorat. ag

Députés socialistes par cantons

	%	Sièges
Neuchâtel	35,7	41 sur 115
Bâle-Ville	30,0	39 sur 130
Schaffhouse	28,8	21 sur 80
Vaud	27,5	55 sur 200
Berne	27,0	54 sur 200
Bâle-Camp.	26,7	24 sur 90
Soleure	26,3	38 sur 144
Zurich	25,0	45 sur 180
Fribourg	24,6	32 sur 130
Argovie	24,0	48 sur 200
Jura	19,9	12 sur 60
Saint-Gall	18,9	34 sur 180
Glaris	17,5	14 sur 80
Tessin	16,7	15 sur 90
Valais	16,2	21 sur 130
Thurgovie	15,4	20 sur 130
Genève	15,0	15 sur 100
Uri	12,5	8 sur 64
Zoug	11,3	9 sur 80
Schwytz	11,0	11 sur 100
Lucerne	10,6	18 sur 170
Grisons	8,3	10 sur 120
Appenzell (AR)	6,2	4 sur 65
Appenzell (AI), Obwald et Nidwald:		

3014 députés sont recensés dont 588 socialistes, soit le 19,5%.

Oubliés...

A LA SUITE D'une demande de référendum, 80% des électeurs suisses se sont prononcés le 24 février 1935 sur la réorganisation de l'instruction militaire et, en particulier, sur la prolongation des écoles de recrue.

Le projet a été accepté, mais l'analyse des résultats montre que cinq cantons et cinq demi-cantons l'ont rejeté. Les votes négatifs ont été émis par Schwytz, Obwald, Nidwald, Zoug, Fribourg, les deux Appenzell et le Valais, ainsi que Bâle-Campagne et Neuchâtel.

Autre surprise: dans la Suisse centrale et les deux Appenzell, la demande de référendum n'avait pas recueilli de signature.

Hitler était au pouvoir depuis deux ans. cfp

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:
Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Claude Bossy (*cb*)

André Gavillet (*ag*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Anne Rivier

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,
Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télex: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

L'expérience du bilinguisme

La Catalogne est l'exemple d'un parfait bilinguisme. Le catalan est une langue officielle, au même titre que la langue nationale, le castillan.

LES SUISSES PASSENT pour bilingues ou trilingues parce que territorialement le pays est divisé en régions de langues différentes, ce qui ne signifie pas qu'ils parlent ou comprennent la langue du voisin confédéré. En revanche, plusieurs régions européennes pratiquent, avec succès, un authentique bilinguisme. Le débat de 1996 sur l'article constitutionnel fut l'occasion de prendre conscience de la diversité des situations en Europe. Dans l'*Annuaire 1997 des Rencontres suisses*, on relèvera, à titre d'exemple, l'exposé que présenta, à l'occasion d'un débat sur la question linguistique en Europe, M. Llibert Cuatrecasas, ministre délégué aux Affaires extérieures de Catalogne.

Autodidacte de sa langue maternelle

«En ce qui concerne la Catalogne, le catalan a été la seule langue officielle jusqu'au début du XVIII^e siècle, ce qui répondait aux structures presque

confédérales de l'Espagne à cette époque. Ensuite, le catalan a été remplacé par le castillan, seule langue officielle de l'Espagne et que l'on apprend en tant qu'espagnol.

Durant le bref temps de la II^e République espagnole, le catalan a gardé un statut de langue officielle. Mais c'est avec la Constitution de 1978 que l'on reconnaît, d'une part, le castillan comme langue officielle de l'Espagne et, d'autre part, les différentes langues parlées dans les communautés espagnoles. Aujourd'hui, le catalan est la langue parlée de quelque 6 millions de personnes et pas seulement en Catalogne, mais dans des régions voisines comme les Baléares. Sur le plan national, outre les régions unilingues où seul le castillan est parlé, nous avons aussi la langue basque et la langue galicienne.

Le statut d'autonomie de la Catalogne prévoit donc que la langue propre est le catalan, officielle au même titre que le castillan. Notre gouvernement a l'obligation de promou-

voir les deux langues et d'établir l'égalité des droits pour tous les citoyens de la Catalogne. Après deux siècles d'éclipse, le catalan a dû être réappris par nombre de Catalans. Moi-même, je suis un autodidacte de ma propre langue maternelle.

Radios en catalan

Nous avons voté une loi de normalisation linguistique prévoyant que tous les élèves des écoles doivent savoir parler et écrire les deux langues. Dès la maternelle, on commence par une immersion dans la langue catalane. Si un enfant de langue castillane a des difficultés à comprendre le catalan, il lui sera accordé un soutien spécialisé aussi longtemps que nécessaire. Nous avons voulu éviter tout risque d'une division de la société par la langue et notre but est d'atteindre une pratique parfaite du bilinguisme.

Ainsi donc, le Tribunal constitutionnel a approuvé la législation du Parlement catalan car il a estimé que la Catalogne était parfaitement capable de bâtir une société homogène pratiquant le bilinguisme. La Catalogne réunit une certaine proportion d'habitants qui sont originaires d'autres régions et, dans l'ensemble, 95% de la population comprend le catalan. Nous n'avons pas utilisé de méthode coercitive pour imposer le catalan, nous attendons simplement que les gens s'intègrent à leur rythme dans la société.

Depuis 15 ans, le catalan a une présence forte dans les radios locales, les chaînes de télévision (TV publique catalane et TV nationale comprenant des programmes catalans). La publicité est rédigée en langue catalane ou castillane selon le choix des annonceurs. En majorité, les journaux sont en langue castillane mais, à Barcelone surtout, on en trouve en langue catalane. En ce qui concerne les Actes judiciaires, les Catalans ont le droit de s'exprimer en langue catalane, mais sur le seul sol de la Catalogne.» Llibert Cuatrecasas

Rencontres suisses, *Annuaire 1997*, Dans le même annuaire, un débat intéressant sur la mondialisation et ses effets sur la Suisse. S'obtient au secrétariat, rue Beau-Séjour 18, Lausanne.

COURRIER

Deux titres pour un même film!

Domaine Public (n° 1308) consacre une double page à l'actualité cinématographique en Suisse. Bravo! Telle est du moins la première réaction, malheureusement tempérée par la lecture de l'article consacré au Festival de Locarno.

Passons sur le fait que la présentation des films se limite aux aspects narratifs et aux messages idéologiques ou éthiques: c'est un travers commun à la gent littéraire (à laquelle appartient, sauf erreur, l'auteur de l'article). Mais rien ne permet, semble-t-il, d'attribuer aux sponsors du festival une «pente hollywoodienne». Même si le soussigné n'a pas coutume de prendre la défense des banquiers suisses, il lui faut signaler que l'UBS sponsorise la manifestation depuis longtemps, et qu'on voit mal pourquoi elle aurait exercé cette année des pressions particulières. L'incontestable dérive vers les films

américains spectaculaires est sans doute imputable – hélas – aux choix personnels et souverains de l'actuel directeur du festival, choix qui d'ailleurs doivent plaire aux milieux politiques, financiers et touristiques tessinois (trois ensembles non exclusifs les uns des autres...).

D'autre part, l'article suscite quelques interrogations. Quel lecteur de *Domaine Public* est en mesure d'apprécier la grande nouvelle qu'une «rétrospective» a été consacrée à K. Tai? Qui pourra m'aider à identifier le mystérieux Bini qui aurait tourné en 1960 *Il Bel'Antonio*, présenté à Locarno en «reprise», paraît-il? Ou faut-il admettre qu'il s'agit tout simplement de la projection – unique – d'un classique du cinéma italien, *Il Bell'Antonio* de Mauro Bolognini?

Rémy Pithon
Allaman

Prendre la Peuglise

Un train pas comme les autres: La Sagne - la Chaux-de-Fonds, 13h38-13h53

DÉBUT DE VACANCES dans le Jura neuchâtelois. Gare de la Sagne-Crêt, fin juillet dernier. Pile à l'heure, le train rouge pavot des Chemins de fer des Montagnes s'annonce en sifflant. Appel pathétique et pour cause: les sièges sont vides depuis les Ponts-de-Martel. Seule passagère en vue, je grimpe à l'avant, tends mon demi-tarif. René le conducteur-receveur l'examine soigneusement, poinçonne mon billet. Désignant le wagon dépeuplé, il hausse une épaule et soupire:

– Les «horlogères», Madame. Cette manie qu'ils ont de partir tous en même temps! La mono-industrie, c'est terminé, non? Dans la région, de l'horlogerie y en a presque plus et les vacances, on les garde comme si rien ne s'était passé. Pour le souvenir, peut-être? Je me demande bien qui se rappelle encore la fabrique de balanciers du village...

René reprend sa place mais ne ferme pas la porte de sa cabine. Je renonce à aller m'asseoir. La Peuglise* n'est pas un taxi. Quand on y cause, il faut en profiter. Le Sagnard n'est pas bavard.

– D'habitude, à cette saison, on croule sous les randonneurs. Avec le froid et la pluie de ces dernières semaines... En janvier, c'est autre chose. Des fondeurs, par centaines, de toute la Suisse. Des barrières de skis!

Si René exagère à ce point, c'est que le soleil brille enfin. Le quai prend des airs de Canebière et la vallée moutonne jusqu'à la Roche aux Crocs.

Triangles noirs des sapins

À 13h38 précises, la Peuglise démarre, siffle trois fois devant Miéville. Le paysage retrouve sa géométrie sévère. Triangles noirs des sapins, rectangle brisé du ciel bas, cicatrices des lisières, lignes de fuite à l'encre de Chine, mosaïques des pâtures aux couleurs froides, tout ici dispose à la mesure, à l'épuration. Et à l'ennui, pourquoi pas. En fin de compte, l'austérité repose et enrichit l'esprit. D'abord, elle stimule l'imaginaire, porte à l'invention, elle séduit, elle attache. Puis elle ramène à la méthode, à la raison. Au repli studieux dans des chambres boisées où le halo des lampes éclaire des textes, des partitions, des problèmes d'échecs que

les trépidations du quotidien empêchent d'aborder sereinement.

Le train ralentit. À Sagne-Eglise, en toute logique, le miracle: une cliente. Le contrôleur salue mais ne contrôle pas. Francine, infirmière à la ville, est une habituée. Imposante, plantureuse, elle souffle et transpire

– Tu ne m'en veux pas si je me pose, s'excuse-t-elle, j'ai trois gardes de nuit dans les pattes.

René claironne:

– Ça va, Madame me tient gentiment compagnie.

Départ, entrée en douceur dans la forêt dense. Beauté, harmonie, ombres et lumières diaprées de sanctuaire, René devient lyrique:

– En hiver, surtout, avec la neige, les branches ployées, des rideaux de théâtre. Une paie que je me tape le parcours et je ne me lasse pas, c'est normal?

À la Chaux-de-Fonds, il s'inquiète:

– Je ne vous ai pas trop ennuyée? La ville est morte, vous verrez.

Je le rassure. Je connais, j'y ai vécu. Une balade, une visite chez le médecin et je rentre.

Place de la Gare, pas un chat à l'horizon. Peu de voitures en zone bleue pourtant gratuite pendant trois semaines. À l'arrêt, deux bus tête-bêche, déserts. À son volant, un chauffeur, nuque cassée, bouche ouverte, sommeil. Sur l'Avenue Léopold Robert, la poste se ménage un horaire spécial. À la terrasse de la brasserie, un groupe de routards canadiens bronze ses mollets sur des sacs de montagne cousus de feuilles d'érable. Une Noire en boubou berce un bébé dans les tournesols de son batik. Le garçon espagnol grommelle en frappant les tables de son chiffon. Plus loin, le fleuriste, le marchand de meubles et le photographe affichent les dates fatales à l'encre rouge.

Devant la pharmacie, je tombe sur Samuel l'Erythéen. Jadis instituteur à Asmara, longtemps prisonnier de Mengistu, Samuel est un Chaux-de-Fonnier précieux, un témoignage vivant à préserver. Requéant africain ayant obtenu le droit d'asile en Suisse, il est même si précieux qu'on devrait l'encadrer et l'étiqueter «vrai réfugié politique d'avant les trois cercles». Samuel va bien. Il continue de s'intégrer avec

énergie dans la cuisine d'un restaurant campagnard. Sa femme et ses filles ont fini par le rejoindre. Son fils aîné, un as en informatique, commence le Poly à l'automne. Malgré cela, Samuel a souvent le mal du pays. «Là-bas, *they need teachers*, ici laver la vaisselle», lance-t-il dans un éclat de rire. Décidément, mon ancien élève de français n'a pas beaucoup progressé. Qu'importe, la liberté est polyglotte.

Ne subsistent que les banques, imputrescibles

Je pousse jusqu'à la fontaine monumentale. René avait raison. Le Pod est un long fleuve tranquille dont la plupart des riverains ont péri dans une inondation. Ne subsistent que les banques, imputrescibles. Et les géants, orange ou autres, leurs vendeuses en uniforme, leurs vendeurs en chef, leurs étudiants au rabais et leur travail sur appel. Place du Marché, la situation est carrément désespérée. Boulangerie, boucheries, fromagerie, restaurants, épicerie jouent l'Arlésienne. Le petit commerce se repose et crée un besoin?

Chez le médecin, en revanche, la salle d'attente ne désemplit pas.

– Il y a vingt ans, je soignais des travailleurs que les «horlogères» déprimaient, aujourd'hui, des sans-emploi que les vacances des autres achèvent. Je prescris des anxiolytiques, des somnifères, des antacides à tour de bras, mais c'est du boulot qu'il leur faudrait, une dignité, un statut... Je l'invite volontiers, le haut fonctionnaire de l'Office fédéral, qu'il vienne m'assister et je lui apprendrai le calcul. Des alcooliques, des drogués, des tire-au-flanc... Personnellement, je n'ai plus que des chômeurs et des vrais! Trois tiers et tous les jours.

Dans la Peuglise du retour, Madame Béguin montre à Madame Tissot la blouse qu'elle vient d'acheter:

– Ravissante! Ce tissu, on dirait de la soie. Conseil d'amie, Bluette: dépêche-toi de la mettre. Chez nous, les manches courtes, c'est pas long.

Anne Rivier

* Du suisse-allemand *Bügelisä*, fer à repasser. Locomotive puis train entier d'une ligne à voie étroite. Se dit surtout du «régional» Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds.